

Violence inacceptable en détention

Journée noire du 23 septembre 2025

Lors d'une fouille programmée dans le bâtiment A1, un incident grave s'est produit. Un détenu, mécontent du service public, a d'abord menacé un surveillant en ces termes : **« Je vais m'en prendre à un surveillant, ça ne va pas en rester là, et tu seras le premier ! »** Malgré le professionnalisme de l'agent, qui a poursuivi sa mission, le détenu l'a saisi à la gorge, l'a étranglé et projeté violemment contre un mur, malgré une tentative de défense de l'agent.

L'agent a réussi à déclencher l'alarme, ce qui a permis une intervention rapide des collègues, évitant un drame. Le détenu, après avoir brisé une fenêtre, a été maîtrisé et conduit au quartier disciplinaire.



Poursuite des violences au quartier disciplinaire

À son arrivée au QD, le détenu a continué d'insulter et de menacer de mort le personnel. À 18h10, lors d'une ronde effectuée par la surveillante du QD, celle-ci a constaté que le détenu avait obstrué la grille de sa cellule avec un drap et une couverture pour empêcher toute visibilité. Informé de la situation, l'encadrant de la brigade, accompagné de l'adjointe au chef de détention et du responsable, se sont rendus sur place pour raisonner le détenu.

À l'ouverture de la grille, le détenu, initialement assis sur son lit, s'est levé brusquement, a asséné plusieurs coups de poing au gradé de la brigade, a craché à plusieurs reprises sur les agents présents, a donné un violent coup de pied au genou d'un agent et a saisi le bras de la surveillante. Lors de sa maîtrise, il a également porté un coup à la pommette de l'adjointe au chef de détention, tout en continuant de proférer des menaces de mort.

La surveillante a été conduite à l'hôpital, où **plusieurs entorses lui ont été diagnostiquées**, assorties d'une incapacité temporaire de travail (ITT). L'adjointe au chef de détention a également reçu une ITT.

Nouvel incident le 25 septembre 2025

Le 25 septembre 2025, un autre détenu a fait preuve de violence lors d'une ouverture de contrôle en maison d'arrêt. **Il a porté un coup de poing au visage d'un collègue, blessant également un autre agent lors de l'intervention.** Le détenu a été maîtrisé et conduit au quartier disciplinaire.



**Cette violence gratuite est
inacceptable !!!**



FO Justice apporte son plein soutien aux collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement. Nous les accompagnerons dans toutes leurs démarches. Nous remercions l'ensemble du personnel pour leur solidarité exemplaire.

FO Justice adresse également ses remerciements aux deux collègues qui, après 12 heures de service, ont accompagné leurs collègues blessés jusqu'à une heure tardive pour les soutenir et les aider à rentrer chez eux.

Nous saluons la réactivité de la cheffe d'établissement auprès du parquet ainsi que sa bienveillance envers son personnel. Nous remercions également le parquet et le commissariat de Saint-Omer pour leur rapidité d'action.

FO Justice félicite l'adjointe au chef de détention qui, malgré sa blessure, a su rester présente pour gérer l'incident aux côtés de ses agents.

FO Justice exige le transfert immédiat des détenus responsables de ces agressions lâches et violentes.

Cette situation ne peut plus durer !

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

